



RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER
CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
Le 17 février 2026 à 18 h - Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Divulgation de conflit d'intérêts
4. Points à l'ordre du jour
 - 4.1. Présentation Planète Jeunesse
 - 4.2. Pour information – Demandes de don traitées
 - 4.3. Demande de don – La Fondation de l'Hôpital de Lamèque Inc.
 - 4.4. Projet entente intercommunautaire – Alliance de l'énergie du Nord
 - 4.5. Demande de contribution – Stratégie marketing Aéroport de Bathurst
 - 4.6. Demande de local – Apprentissage pour adultes Péninsule Inc.
 - 4.7. Demande de local – Friperie communautaire
 - 4.8. Suivi - demande de modification de zonage – 166, rue des Saules
5. Points à huis clos
 - 5.1. *Alinéa 68(1) g) – de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 5.2. *Alinéa 68(1) g) – de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 5.3. *Alinéa 68(1) g) – de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 5.4. *Alinéa 68(1) g) – de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 5.5. *Alinéa 68(1) c) – renseignements qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente
 - 5.6. *Alinéa 68(1) c) – renseignements qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente
 - 5.7. *Alinéa 68(1) g) – litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 5.8. *Alinéa 68(1) d) – de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds
6. Levée de l'assemblée

Elise Roussel

Greffière

*Point à huis clos – paragraphe 68 (1) de la *Loi sur la gouvernance locale*